



PLAN PRÉFECTURES NOUVELLE GÉNÉRATION (PPNG)

# DES COUACS DANS LA COM

## LES JEUX SONT-ILS DÉJÀ FAITS ?

**La première réunion de pilotage des groupes de travail mis en place par le Ministre s'est tenue la semaine dernière à Beauvau.**

Si le Secrétaire Général du ministère de l'Intérieur « s'est félicité » de l'état d'avancement du projet **PPNG** en notant le sérieux des travaux conduits dans les groupes de travail mis en place par le ministre... la **CFDT** s'interroge – c'est le moins que l'on puisse dire – sur le **respect des règles de communication** des documents examinés par leurs participants.

**La consigne était pourtant claire :** « *nous vous demandons discrétion et réserve. Pas de transmission de documents aux équipes en local* »

Nous, à la **CFDT**, nous avons respecté la règle mais pas l'Administration puisque certains Préfets ont cru bon de divulguer l'entièreté des informations en local ! L'effet est désastreux, menace clairement la crédibilité de la démarche et laisse légitimement à penser que les jeux sont faits !

La **CFDT** a interpellé le Secrétaire Général qui s'est empressé de nous répondre que « *il y a eu un certain nombre de fuites et de déclarations qui ont pu brouiller la visibilité des agents* » mais que « *de telles initiatives ne sauraient remettre en cause la sincérité de la démarche initiée dans les groupes de travail* »

... nous, à la **CFDT**, on veut bien mais on a quand même des doutes. Le ministère va donc officiellement communiquer en fin de semaine pour « refaire les niveaux » d'informations.

**Parallélisme des formes, la CFDT a indiqué qu'elle en ferait de même, dont acte !**

**Oui, le calendrier PPNG** s'étalera de 2016 à 2018. La mise en œuvre effective de la réforme ne débutera qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**OUI, à partir de 2017**, hormis les services d'accueil des étrangers, les titres SIV, permis de conduire, CNI/passeports ne seront plus traités directement par les préfectures.

**Non, les agents des préfectures** qui délivrent les cartes grises, les permis ou les CNI/passeports ne seront pas licenciés, mis au rencart et ne seront pas contraints à une mobilité géographique.

**Oui, les agents des services restructurés** feront l'objet d'un suivi particulier et seront formés à d'autres missions : un plan de requalification des agents **mêlant formations tous azimuts et mesures catégorielles pour les agents des préfectures se déploiera à compter de 2016**

**CEUX QUI VOUS DISENT LE CONTRAIRE VOUS MENTENT ET C'EST GRAVE !**



PLAN PRÉFECTURES NOUVELLE GÉNÉRATION (PPNG)

# DES COUACS DANS LA COM

## LES JEUX SONT-ILS DÉJÀ FAITS ?

**VOS REPRESENTANTS CFDT DEMANDENT DE LA TRANSPARENCE, DE LA COHERENCE ET SURTOUT, DE LA JUSTIFICATION A CHAQUE ETAPE DE LA DÉMARCHE**

**ET LES INTERROGATIONS DEMEURENT NOMBREUSES :**

**La CFDT s'inquiète** du peu de considération des usagers dans cette réforme et elle l'a dit à l'Administration qui a semblé surprise que nous les évoquions, tant ils sont devenus la 5<sup>ème</sup> roue du carrosse des réformes

**La CFDT a questionné** l'Administration sur les moyens et les garanties mis en œuvre pour effectuer des contrôles avec les nouveaux circuits de délivrances de titres qui seront retenus. Pas de réponse.

**La CFDT a demandé** à l'Administration une estimation des coûts et des gains éventuels qu'elle compte obtenir avec cette réforme. Pas de réponse.

**Enfin, la CFDT s'inquiète** du peu de cohérence entre le PPNG et la réforme territoriale régionale de l'État qui est aussi en train de se jouer. Le saucissonnage ça suffit !

**C'EST POURQUOI LA CFDT A DEMANDÉ AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

**Que l'année 2016** soit vraiment mise à profit pour informer, expliquer et prendre en charge les

personnels avant la mise en œuvre effective de la réforme à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce qui ne sera pas fait en 2016 sera difficile voire impossible après.

**Que des études d'impact** soient systématiquement produites et partagées avec les OS (mais également communiquées aux agents) pour chaque service qui serait concerné par une restructuration.

**Que le plan de requalification prévu par la RH** fasse l'objet d'un protocole avec de véritables objectifs chiffrés.

**Que soit posé comme préalable** le fonctionnement efficace et opérationnel de l'application DIALOGUE : les collègues des RH doivent pouvoir disposer d'un outil fiable.

**Que les reliquats budgétaires** de l'exercice 2015 soient utilement employés à une prime de fin d'année attribuée en priorité aux agents de la catégorie C des préfectures.

**La CFDT va continuer à se battre et défendre vos droits, comme elle l'a toujours fait à travers un dialogue social constructif et transparent.**

Votre contact CFDT